

"C'est une grande folie que de vouloir être sage tout seul."
—La Rochefoucauld.

LE CANADIEN D'OTTAWA

"Ne dites jamais du mal de vous; vos amis en diront toujours assez."
—Talleyrand.

OTTAWA, VENDREDI, 30 JANVIER 1925.

Une étude intéressante

Dans un pays comme le nôtre l'étude des questions économiques s'impose surtout lorsque l'on constate que le malaise industriel dont nous souffrons retarde notre marche en avant. Le devoir des citoyens dans les circonstances devrait être de se renseigner, pour connaître les causes réelles du malaise, et le remède à y apporter.

Cette question n'intéresse pas seulement l'homme de la ville, le fermier doit aussi s'en occuper surtout lorsque nos députés sont à la veille de se rendre à Ottawa pour la session. Il est vrai que le gouvernement laisse entendre qu'il ne fera pas d'autres changements au tarif douanier, ceux qu'il a ordonnés à la dernière session ont eu un effet assez désastreux, mais il faut insister pour que l'on revienne à une meilleure politique fiscale.

Le "Industrial Canada" du mois de janvier consacre presque tout ce numéro à la question du tarif au point de vue industriel et agricole. Les articles sont signés par des hommes bien connus dans différentes sphères appartenant à différents partis politiques, ce qui est une preuve que les articles en question ne sont pas de la propagande politique.

Il y en a même un de grande importance, sur la protection nécessaire à l'industrie de la chaussure et sur la construction maritime, signé par M. Pierre Beaulieu, chevalier et président des syndicats catholiques de la province de Québec. Ceux qui connaissent M. Beaulieu pourront difficilement nier qu'il appartienne au parti libéral. Cependant, prêche la protection, donne des conseils au gouvernement fédéral sur les changements nécessaires à sa politique actuelle si l'on veut faire disparaître le chômage du pays.

Plusieurs écrivains sur les questions économiques sont dans le même cas. Une autre preuve que l'esprit de parti n'aveugle pas ceux qui s'occupent de ce sujet important c'est que presque tous, en une occasion ou en une autre, se sont déclarés partisans d'une commission indépendante du tarif.

Libérer le tarif douanier de la politique ferait l'affaire de tous les hommes d'affaires sérieux.

Les articles du "Industrial Canada" offrent une étude intéressante. Nous reviendrons sur ce sujet dans une autre occasion. Il ne faut pas oublier que la question du tarif est vitale pour la prospérité et l'avenir du pays. C'est le temps plus que jamais de bien l'examiner lorsque de l'ouest arrive le cri de la séparation du Canada, de l'annexion de notre pays aux Américains. Les Progressistes choisissent bien leur temps pour aborder un tel sujet lorsque le chômage augmente partout que les Etats-Unis, à la demande des cultivateurs, ont non seulement à maintenir la protection contre le Canada, mais à la rendre encore plus efficace.

C'est pendant une telle période de dépression que les Progressistes, alliés non déguisés des libéraux, menacent l'Est de passer aux Américains si on ne fait pas d'autres concessions tarifaires.

Quelle que soit l'opinion politique d'un homme, à cause de la situation critique qui existe due à la concurrence étrangère et autres causes, il est de son devoir d'examiner la question du tarif au point de vue national. C'est une étude très intéressante.

Pas de réduction de taxe

"L'an dernier le gouvernement a réduit la taxe de vente et les droits de douane de 24 millions de dollars comptant que la reprise du commerce compenserait cette perte de revenu. Je ne voudrais pas être indiscret sur le chapitre du budget mais je dirai que nos espérances ne se sont pas réalisées. Cette réponse de l'honorable George P. Graham, premier ministre intérimaire à une délégation d'Ontario qui est venue ces jours derniers demander au gouvernement une réduction de l'impôt est peu rassurante pour le contribuable.

M. Graham admet que le gouvernement a fait fausse route l'an dernier en se rendant aux désirs des progressistes en adoptant certaines modifications à notre régime d'impôt. M. King, au cours de sa dernière tournée politique dans l'ouest et dans Ontario a insisté surtout sur le fait que le gouvernement a fait cette réduction de la douane.

L'aveu de M. Graham enlève à la propagande politique de son chef cet argument dont il faisait grand cas. M. King ne parlera plus de cette réduction de la taxe puisque M. Graham admet aujourd'hui que le gouvernement a fait erreur.

Mais il y a plus: à la prochaine session il ne faut pas compter que le gouvernement réduise la taxe. En présence d'un déficit considérable M. Robb devra forcément compter sur toutes ses sources de revenus. Le ministre intérimaire des Finances paraît excessivement contrarié par les résultats de la politique financière qu'il a adoptée à la dernière session. Dès maintenant on peut être assuré que le gouvernement ne tentera nullement de réduire la taxe quoiqu'il l'eût promis à la dernière session.

La délégation de ces jours derniers a demandé de plus de réduire le taux de l'affranchissement postal en enlevant le timbre supplémentaire d'un sou. "Cela relève du ministre des Finances (M. Robb) a répondu l'hon. Charles Murphy pour ne pas à avoir à refuser lui-même. M. Robb n'a pas répondu.

Ainsi la faillite financière où nous a entraînés la politique de M. Robb nous prive d'une réduction des taxes postales. Nous restons en définitive au même point; nous ne faisons aucun progrès. M. Graham se charge lui-même d'expliquer la chose en disant que le gouvernement a fait erreur en réduisant la taxe comme il l'a fait l'an dernier. Ainsi au lieu d'améliorer la situation il l'a aggravée. L'aveu de M. Graham est pour le moins surprenant mais il est certainement sincère.

Le Japon et nous

La législature de la Colombie-Anglaise adoptait unanimement ces jours derniers la résolution de l'hon. Wm. Sloan qui demande l'exclusion totale des Japonais dans cette province. "Les Japonais, a déclaré l'hon. M. Sloan mettent en péril la vie même de la province. Depuis 1921, 1,070 chinois et 2,680 japonais sont nés en Colombie tandis que 4,718 orientaux sont entrés dans la province." Insistant sur ce problème social l'hon. M. Sloan a ajouté que l'est semble trop indifférent à la gravité de la situation. "Non seulement devons-nous combattre cette immigration nous devons la faire cesser totalement", dit-il.

Pour remédier à ce grave problème la province n'a d'autre moyen à sa portée qu'un appel au gouvernement fédéral. C'est pour cette raison que la Colombie demandera au gouvernement cette année l'abrogation du traité anglo-japonais. "Tant que ce traité restera en vigueur le Canada sera lié" dit le ministre qui ajoute: "Si les Etats-Unis avec une population de 106,000,000 prend des mesures de protection que doit faire le Canada avec une population de 8,500,000?"

Il y a déjà 17 ans que M. Ralph Smith a demandé au gouvernement fédéral de faire cesser cette immigration qui a constamment augmenté depuis cette date.

A la prochaine session le gouvernement sera de nouveau invité par la députation de la Colombie-Anglaise à abroger le traité actuel et d'adopter des mesures restrictives contre l'immigration au pays.

Ce sera l'une des plus importantes questions à l'ordre du jour.

EN MARGE DE L'ACTUALITE

Une personne peut mourir sans le secours du médecin.

Le doigt: savoir prendre de l'argent dans les poches de son mari sans qu'il s'en aperçoive.

Le célibataire peut être un fou mais il a moins souvent l'occasion de remarquer que l'homme marié.

Le bon vieux temps

L'édit de Dioclétien émis en l'an 301 avant Jésus-Christ débute par une diatribe contre le coût de la vie.

Le docteur à un député. — Mes félicitations. Vous êtes père de trois jumeaux.

Le député. — Je demande le décompte?

La mode

Une centenaire, de Pennsylvanie, s'est fait couper les cheveux à la garçonne, malgré la mauvaise humeur et les protestations de sa fille, âgée de 70 ans.

Devant le tribunal

Le Président. — Comment, malheureux, avez-vous pu risquer votre honneur, votre liberté, tout votre avenir, pour prendre trente misérables sous dans cette caisse?

Le prévenu. — Vous avez raison, monsieur le président, mais que voulez-vous! Il n'y avait que cela!

Amour et confort

Jeunes mariés britanniques, en wagon.

Lui: — Tu es bien installée?

Elle: — Oui, dear.

Lui: — Le dossier est moelleux?

Elle: — Oui, dear.

Lui: — Pas de courant d'air?

Elle: — Non, dear.

Lui: — Parfait! Changeons de place.

Etreintes

L'étymologie de ce mot est assez étrange. Ce mot vient de "STRENAE", déesse de la force. On rapporte que Tullius, roi des Sabins, ayant reçu le 1er janvier, comme un bon augure, des branches coupées dans un bois consacré à STRENAE, l'usage s'établit de se faire des présents à la même époque, et ces présents prirent le nom de "Strenae" d'où nous avons fait "étrennes".

Coquilles

On en trouve de délicieuses dans les journaux de Haiti. L'un d'eux affirme, en manchette, que M. Herriot a déclaré qu'il saurait défendre la France contre tous les "factieux", car c'est ainsi que le typographe haïtien désigne les fastueux. Dans un autre, on de nos confrères haïtiens célèbre sur le mode lyrique la liberté des modes féminines actuelles qui permet aux femmes de se montrer bras nues, gorge nue, en robes très courtes... Et il ajoute, en supposant que le corps d'une femme qui se noie dans un cours d'eau remontera toujours le courant:

"Lecteur, si ta femme s'est noyée dans la rivière, ne la cherche pas en aval, cherche-la en "amont".

Quelle charmante erreur pour écrire "en amont"!

La lecture des dictionnaires

Un Anglais, fraîchement débarqué à Nevers, voit passer des militaires. Il s'informe. On lui répond: "C'est une patrouille".

L'Anglais se le tient pour dit, n'insiste pas et se met à l'écrit pour consulter le dictionnaire de poche qui ne le quitte jamais.

Il trouve: "patrouille", escouade qui fait une ronde.

Il cherche "escouade" et trouve: détachement.

Il cherche "détachement" et trouve: déguisement.

Il pousse jusqu'à bout son enquête et trouve "déguisement": issue secrète.

D'un autre côté, il cherche au mot "ronde" et trouve: chanson à refrain.

Cela lui suffit. Il sait maintenant qu'une patrouille, c'est une issue secrète qui chante une chanson à refrain.

Superstitions de footballeurs

Un international anglais ne peut pas jouer si sa femme n'est pas dans la tribune; d'autres refusent de marcher avec des bottines neuves, parce que cela porte malheur et donne peut-être des cors aux pieds; certains Clubs ne commentent jamais une partie sans avoir inscrit, à la craie, un signe cabalistique sur le ballon; — un célèbre gardien de but n'admet pas que l'on fasse entrer la balle dans ses filets pendant les quelques minutes de mise en train précédant le match; — un centre avant ne botte jamais le ballon tant que le lacet est tourné de son côté; — enfin plusieurs joueurs écossais donnent de la main quelques tapes sur le sol en arrivant sur le terrain.

CHRONIQUE DE LA SEMAINE

Les gants

Les gants ont été longtemps considérés comme un accessoire du vêtement destiné à garantir les mains de la poussière et du froid. Cependant, en remontant à des temps éloignés, on doit admettre qu'à travers les âges le gant était regardé comme un symbole de la dignité, de la distinction, de l'élégance. Quelle est l'origine du gant? Il est bien difficile de l'établir. Les Romains, déjà, fabriquaient des gants en peau, en lin et, plus tard, en soie, qui avaient l'aspect de nos gants modernes découvrant la main et les doigts. Vers le VIIe siècle, l'habitude de porter des gants s'étendit déjà à des usages différents, pour le travail, pour le combat, pour la parade.

Au Moyen Age, le gant était le symbole d'une décision royale, puisque, lorsque le roi accordait à une ville quelconque le droit de marché, il était de règle qu'il envoyât un gant de la main droite. En 1420, le gant semble, soit par utilité, soit par élégance, gagner plusieurs classes de la société. C'est alors que l'on voit apparaître la corporation des gantiers-partumeurs.

Des armoires datant de 1426 et enregistrées à l'Armorial de France attestent la fusion des deux métiers. Les gants qu'ils fabriquaient plus tard se distinguaient souvent par le nom de leur parfum. Gant à la violette, à la peau d'Espagne, etc. Sous le règne de Charles VII de France, on garnit les gants avec des dentelles. A la cour de Catherine de Médicis les gants étaient une merveille de luxe et de richesse, ornés de broderie d'or, de perles ou de peintures, et qui atteignaient des prix très élevés, mais malgré leur prix, on en faisait une consommation énorme. A la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe siècle, il y a un luxe si grand dans l'usage des gants que la première épouse de Henri V fit garnir ses gants avec des diamants. En raison de la valeur qu'avaient les gants garnis de pierres précieuses, Henriette de France qui épousa Charles Ier d'Angleterre, en 1621, ne reçut comme présent, que six paires de gants.

Au XVIIe siècle

Dès la fin du XVIe siècle, la coutume de se gantier semble définitivement adoptée, mais est réservée, pendant quelques années encore, aux classes plus élevées de la société. Sous Louis XIV, on constate que le port du gant se répand de plus en plus. "Il faut avoir des gants quand on donne la main à une dame", écrit Antoine Courtin.

En parcourant les musées principaux, on constate que l'on faisait, de 1500 à 1700, un usage assez fréquent des gants dans différentes circonstances de la vie. De grands maîtres de la peinture nous dévoilent, dans quelques-unes de leurs oeuvres, un peu de l'histoire du gant. Au Musée du Louvre, un tableau du Titien: "L'Homme au Gant", montre un personnage important de la République de Venise qui s'appuie sur un pan du rocher et qui tient, dans sa main gauche gantée, le gant de sa main droite. Un tableau de Velasquez, "Portrait de Philippe IV" représente ce monarque en costume de chasse avec des gants à manchettes montés très haut au-dessus du poignet.

Van Dick, dans un portrait peint par lui-même, est vêtu d'un costume noir garni de dentelles et la main gantée de noir. Enfin, plus moderne, le tableau de Carolus Durand, au Musée du Luxembourg, "La Dame au Gant".

Le Musée Dauphinois à Grenoble, renferme également une merveilleuse collection de gants anciens.

Les gantiers

En 1772, le département de l'Isère comptait 64 maîtres-gantiers, et la ville de Grenoble était classée comme le centre le plus important pour la fabrication du gant. Cependant jusqu'en 1850, les progrès faits dans cette industrie, furent assez lents, malgré l'art et le goût, les traditions transmises de père en fils, la confection des gants était déficiente; l'adaptation exacte du gant à la main n'existait pas. Il fallait beaucoup compter sur l'habileté de l'ouvrier et un peu sur le hasard. Des gants de même peinture avaient rarement la même dimension.

En 1822, un fabricant grenoblois, Xavier Jouvin, parvint après de longues et minutieuses recherches anatomiques, à déterminer les dimensions moyennes des mains en longueur et en largeur, et établit le système des pointures des gants. L'invention de la main de fer appliquée à l'emportepièce compléta celle de Xavier Jouvin et la mise en pratique de cette ingénieuse méthode donna à l'industrie gantière, un essor considérable, facilité encore par l'introduction en France de la machine à coudre les gants.

Depuis cette date, la ganterie à Grenoble a parcouru rapidement les étapes d'un développement grandiose. En 1851, l'exportation française est de 40 millions de francs. De 1867 à 1878, sa production annuelle est de 70 millions environ. De 1899 à 1900, malgré la concurrence étrangère, cette production s'élève de 90 à 92 millions, dont 60 pour cent destinés à l'exportation.

Enfin, les statistiques de 1921 montrent qu'il a été fabriqué à Grenoble 600,000 douzaines de gants, d'une valeur totale de 200 millions de francs, dont 70 pour cent ont été exportés aux Etats-Unis.

Langue antique

Le colonel Allotte de la Fuye, qui est un très savant orientaliste, a présenté, dernièrement à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de France, une inscription trouvée à Hit, sur l'Euphrate, et qui faisait le désespoir des maîtres de l'hébreu, des cunéiformes, du panique et même de l'araméen classique.

Le colonel en présente la traduction. C'est une inscription magique commentant les dangers qui menacent un nommé Chifaf, lequel invo-

COMMENTAIRES DE LA PRESSE

EN FRANÇAIS

"Maintenant que le premier ministre King a démontré qu'il peut parler français, peut-être la province de Québec sera-t-elle édiflée de voir s'élever un débat en français entre M. King et M. Meighen durant la prochaine session". Pourquoi pas? Le français est une belle langue, celle d'une importante minorité dans la Confédération. Elle a droit de se faire entendre au parlement. Et puis, il ne paraît pas plus étonnant de voir deux députés anglais parler français que deux députés français parler anglais. M. King et M. Meighen donneraient là une jolie leçon à leurs collègues de langue anglaise. — "Le Globe".

LE SENAT EST LE PLUS FORT

Les amendements que M. King se propose de faire à la constitution du Sénat passeront probablement à la Chambre des Communes, grâce à la complicité des Progressistes, mais ils n'iront pas plus loin. Le Sénat les frappera de son veto. Croit-on que les sénateurs libéraux vont mettre volontiers leur tête sur le billot?

Même si le gouvernement réussissait à faire entendre sa voix à Downing Street, le Sénat ne pourrait être modifié assez tôt pour que les Progressistes tirassent quelque profit de cette réforme. Les élections générales auront lieu à l'issue de la session, et si peu de Progressistes vont sortir vainqueur des urnes!

La plus importante réforme que le gouvernement puisse accomplir, dans les circonstances actuelles c'est de faire entrer au sénat le plus grand nombre possible de partisans. Cinq sièges sont aujourd'hui vacants. D'autres vacances se produiront. Qu'il remplisse ses vides de ses créatures! — "La Patrie".

BONNE ENTENTE

"Si les relations commerciales ont toujours été bonnes entre les deux plus vieilles provinces canadiennes, trop de querelles les ont divisées dans d'autres domaines. Ce n'est pas le moment d'appuyer sur ces divergences d'opinion. A tous les points de vue, l'union est désirable entre les provinces-sœurs. Une union basée sur le patriotisme et le respect mutuel des nationalités anglaise et française servirait les intérêts généraux du Canada et les intérêts particuliers du Canada français. Il importe donc qu'on y travaille, en dépit des obstacles dont certains agitateurs obstruent continuellement la voie des pacificateurs." — "L'Evénement".

LES PROGRESSISTES

Le parti progressiste se meurt-il? On l'annonce de nouveau, sans qu'on puisse accorder une foi entière à la nouvelle. Tant de fois, depuis 1921, on sonna le glas de l'extrême-gauche, sans que celle-ci s'en portât plus mal!

On plût, non; elle se porte plus mal qu'à son entrée au Parlement. Si le troisième parti n'est pas prêt de mourir, il a certainement perdu de sa vigueur, en Chambre aussi bien que devant l'électorat. L'histoire des trois dernières années le prouve à coup sûr. — "La Presse".

L'ECLIPSE

L'éclipse n'a pas été... un succès du moins en cette partie du pays où elle n'a été que partielle. Au moment où tout le monde, les yeux fixés au firmament, espérait pouvoir contempler le phénomène dans tout son étrange mystère, des nuages opaques sont venus obscurcir le roi des astres et Mme la Lune. En somme, le coup a été à peu près raté. Tant pis pour nous. Prenons-nous-en aux astronomes et aux savants pour qui la terre et les cieux n'ont pas de secrets. Pourquoi n'ont-ils pas commandé aux nuages de prendre une autre direction? Dieu seul est grand et tout-puissant, n'est-ce pas?

Consolons-nous de notre déconfort, en pensant que jamais plus les générations actuelles n'assisteront à un autre phénomène de ce genre. La prochaine éclipse ne se produira que dans 200 ans! A moins que la science ne découvre le secret, devine comme au bon temps de Mathusalem! — "La Patrie".

PAS D'ELECTIONS

"Le gouvernement ne dispose que d'une voix de majorité; en plus il a affaire à un sénat hostile et qui a déjà rejeté un bon nombre de ses mesures.

S'il est nécessaire d'un nouvel endossement populaire pour donner de la force à l'administration du pays, cette session pourrait bien être la dernière.

Mais si, au contraire, aucun événement ne se produit pour heurter la marche du gouvernement, il se peut que le parlement remplisse son mandat entier." — "Le Canada".

DE RETOUR

Mademoiselle Marie-Blanche Morin, G. M. G. du Sanatorium Glocker, de Colorado Springs, Colo., est de retour chez sa mère, Madame J. A. Morin, rue St-Joseph.

Les Buvards

Les plus grandes Compagnies s'accordent à dire que l'annonce faite par l'usage des buvards est celle qui rapporte toujours les meilleurs résultats. Un bon buvard est toujours bien reçu. Nous avons des Buvards artistiques et lithographiés dans toutes les couleurs s'appliquant à n'importe quelle profession, industrie ou commerce.

Venez voir nos échantillons et vous en serez émerveillés.

Les prix sont à la portée de toutes les bourses.

Téléphonez et nous enverrons un de nos représentants avec nos échantillons.

UN BEAU ET BON BUVARD est toujours apprécié et conservé.

J. O. Villeneuve & Co.

329 RUE DALHOUSIE, OTTAWA, ONT.
Tél. R. 6366

THE Jodouin - MacDonald COMPANY

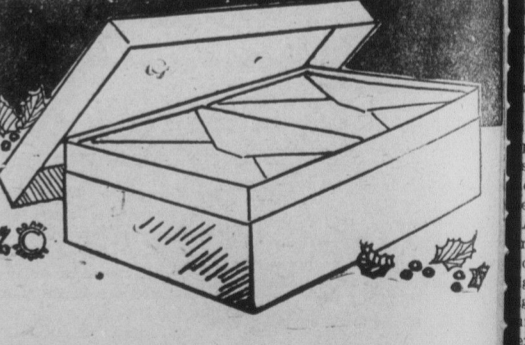
Le Foyer des Bons TABACS

Spéciaux pour épicerie, Biscuits, Bonbons, Balais, Cigares et Cigarettes, Tabacs Canadiens en feuilles, torquettes ou rôles, — Parfums, Nouveautés, etc., etc.

311 Rue Rideau, Ottawa Ont.

ABONNEZ-VOUS AU "CANADIEN"

Donnez à votre Correspondance



Un Caractère Distinctif

NOUS IMPRIMONS
100 Feuilles de Papier à Lettre et 50 Enveloppes pour \$1.50

PAPIER DE LUXE
Le tout dans de jolies boîtes

Choix de trois couleurs: Bleu, Rose, Fawn.

VENEZ LES VOIR A NOS BUREAUX

E. J.A. LBELLE

IMPRIMEUR
EDITEUR
329 RUE DALHOUSIE
Edifice de l'Union St-Joseph du Canada.

LE CANADIEN I
Editeurs — Proprié
329 RUE DALHOUSIE
Edifice de l'Union St. Jos
Tél. R. 6366 OT

DL. I—No 11.

LE PARLEM

discours du trône ne co
prévoit des élections
Une session mouve
dement recommandé
tions matérielles du p
deadlock probable en
ajourne à lundi proch

DES E

La session qui s'est ouverte
intéressé, d'autant plus que c
lections générales qui se produ
que la session soit très longu
être considérablement devan
Comme on le prévoyait le p
de beaucoup de nouveautés. L
affaires formaient un intérêt
déclarations publiques de l'h
leurs, ont chassé tous les dout
La suggestion principale es
son à réduire ses pouvoirs et
de loi à ces modifications.
ses mutilations de ses pouvoirs
poutrent, en Chambre haute, u

Le Discours du Trône parle
conditions matérielles dans le p
l'état des récoltes dans l'Ou
certainement favorableme
mment par les autorités. L
de transport formeront un
de discussion, mais la forme q
andra le débat dépend en gran
rie du verdict rendu par la Co
préme.

On ne touchera guère au ta
rant la prochaine session, par
la réduction des revenus à je
un grand embarras le gouver
ment qui, peut-être, resserrera
des impôts.

LE DISCOURS DU TRONE
honorables Membres du Sénat,
Membres de la Chambre
des Communes.

Il me fait plaisir de vous sou
la bienvenue à la quatrième se
du quatorzième parlement.
La situation économique du m
entier s'est améliorée conside
ment depuis la dernière sessio
Canada, l'année 1924 accuse u
après sensible. Dans le comm
seul, l'excédent des exportati
les importations a été de p
\$260,000,000. L'année actuel
à la perspective d'un
développement stable et solide.
situation financière et commerc
esse entrevoir le retour procha
l'or pour étalon de monnaie co
pote.

Le problème qui préoccupe
mes ministres à l'heure a
elle est celui du coût de la vi
ils font tous leurs efforts po
améliorer les conditions qui s'y r
thent.

L'économie même la plus rigou
use dans les dépenses public
suffit apparemment pas à résolv
cette question pressante ni cel
les impôts qui en est l'accèsso
solution définitive de ce probl
dépend en grande partie de l'é
tablissement de la production et
établissement de marchés not
aux et plus vastes. Il ne faut p
blier que le fardeau actuel de
pôts est dû principalement au
penses incontrôlées provenant
s obligations imposées par l
erre et de la situation obérée de
smins de fer nationaux.

Afin d'aider à cet accroisseme
l'exploitation de nos riches pro
ductions naturelles, rien n'est n
né pour attirer les meilleurs im
grants vers le Canada et assu
l'établissement dans les régions
exploitées que travers notre im
me réseau de transport. Des me
sures seront prises en temps et lieu
pour activer la colonisation d'autre
territoires fertiles telle que la ré
de la rivière La Paix.

Le coût de la production des ma
res premières et des articles né
cessaire à la vie a été diminué par
réductions faites au tarif et à
taxe sur les ventes lors de la der
nière session. Néanmoins, il de
vient de plus en plus évident qu
frais d'exploitation et les taux
de transport par terre et par mer
constituent un fardeau aussi impor
tant que le tarif douanier quant à
l'effet sur les productions et le
coût de la vie. Mes conseillers son
t d'opinion que le parlement devrai
tout étudier, au cours de la pr
chaine session, la question d'eff
r une plus grande liberté dans le
système des taxes par l'uniformis
ation des taux de transport ferro
viaire entre provinces et localités
par la diminution de ces taux su
expéditions maritimes des pro
duits de la ferme, des mines, des